CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DE
HAUTE NORMANDIE

———————

SESSION PLÉNIÈRE
DU MARDI 16 JUIN 2008

AVIS SUR L'AIDE A L'INVESTISSEMENT ET A L'ÉQUIPEMENT EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS DES FORMATIONS SANITAIRES

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Monsieur Christophe LEROY

HOTEL DE REGION – 5, RUE ROBERT SCHUMAN - B.P. 1129 - 76174 ROUEN CEDEX - TEL. 02.35.52.56.30 - FAX 02.35.52.57.00
Email : vbeaupere@cesr-haute-normandie

Le CESR est satisfait de l'engagement de la Région pour l'aide à l'investissement et à l'équipement en faveur des établissements dispensant des formations sanitaires et sociales. Il se réjouit du niveau de subvention envisagée mais souhaite obtenir des précisions sur le financement des amortissements subséquents. Il souligne l'importance d'une régulation entre les Régions et l'Etat, lors des transferts des compétences, permettant de pérenniser la nécessaire modernisation de ces établissements appelés à former de plus en plus de personnes.
Le CESR prend acte.